

Cernay Un chien pour aider Nicolas Collard

« Plaisir des yeux », qui a eu lieu ce week-end à Cernay, a permis de contribuer au financement d'un chien pour un non-voyant.

L'exposition « Plaisir des yeux », qui a eu lieu ce week-end à Cernay, allie la découverte du travail artisanal, la rencontre avec les chiens guides d'aveugles, le plaisir de trouver les premiers cadeaux de Noël et le sentiment d'avoir participé à un geste solidaire.

Lors du vernissage, samedi après-midi, Danielle Griffanti a

présenté tous les exposants, ayant un petit mot pour chacun. Puis Louis Griffanti a rappelé la fabuleuse aventure de l'école de chiens guides d'aveugles, commencée avec le financement d'un premier chien pour un non voyant cernéen qui avait touché le cœur de Danielle.

Danielle et Louis, respectivement directrice et président de cette structure, ont remis officiellement leur 150^e chien à Nicolas Collard. Garouck est un golden retriever mâle qui a pris la succession de Praline, le premier chien de Nicolas. Nicolas habite Colmar et travaille à l'association des aveugles d'Alsace-Lorraine, à



Au centre, Nicolas Collard et son chien Garouck, financé et éduqué par l'école des chiens guides d'aveugles. Photo Sylvie Reiff

THA03

l'atelier de cannage. Il donne également des cours de sophrologie et d'initiation à l'informatique. Nicolas Collard est très actif et Garouck lui donne l'indispensable liberté pour réaliser toutes ses activités. L'école a également reçu deux chèques, l'un de 600 € des restaurateurs du secteur représentés par Jean-Louis Hartmann et Daniel Kornacker, fidèles depuis 1995 et un autre de Cindy Rodière qui avait à réaliser un challenge commercial pour une association et qui a choisi les chiens guides pour remettre 500 €. Le conseiller général Pierre Vogt était là aussi représentant le département qui finance chaque année l'éducation d'un chien.

L'école éduque chaque année entre 6 et 8 chiens.

Le député maire Michel Sordi était également présent qui a co-signé une proposition de loi qui permettrait aux jeunes chiens apprentis guides, de se rendre dans les lieux publics, partout où ils auront à guider leur maître et où les chiens ne sont habituellement pas admis.

S.R.

■ **CONTACTER** École alsacienne de chiens guides d'aveugles 20 Faubourg de Colmar, 68702 Cernay Cedex, tél. 03.89.39.81.32 ; mail chienguides-alsace@wanadoo.fr